

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1751 rév. 7**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST

N° SIREN : 422998971

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE - BATIMENT ET MATERIAUX*ENVIRONMENT / ASBESTOS - BUILDING AND MATERIALS***LIEUX DE TRAVAIL / Air***WORKPLACES / AIR*réalisées par / *performed by :***EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST****20 rue du Kochersberg****67700 SAVERNE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **21/12/2020**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/09/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1751 Rév 6.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1751 [Rév 6](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1751 rév. 7

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST
20 rue du Kochersberg
67700 SAVERNE

Dans son unité :

- Fibres et poussières

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Fibres et poussières

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i>			
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air intérieur			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050 NF X 43-269 – Annexe K (2017)*

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

** Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.*

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i>			
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant • Matériaux ou produits manufacturés contenant de l'amiante délibérément ajouté • Matériaux ou produits contenant naturellement de l'amiante	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques			
<i>Recherche d'amiante dans les échantillons massifs (HP ENV)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement : - Plâtres - Cellulose - Ciment / Carbonates - Polymères - Hydrocarbonés	Détection de fibres classées « amiante » intentionnellement ajoutées	Préparation sans ou avec traitement ou par calcination et / ou par attaque chimique et / ou mécanique Détection et classification par Microscopie Electronique à Balayage équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (MEBA)	Méthode interne de traitement : T-AMI-WO-22918 * VDI 3866-1 et 5 (parties utiles de la norme) Et NF ISO 22262-1 (parties pertinentes de la norme)

* *Portée FIXE* : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques				
<i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i>				
Autre essai				
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE	REMARQUE
Air intérieur	Fibres d'amiante	Comptage des fibres dans l'air intérieur par microscopie électronique à balayage équipée d'un analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (MEBA)	VDI 3492	<i>Cet essai n'entre pas dans le cadre de la réglementation française</i>
Air intérieur	Fibres d'amiante	Comptage des fibres dans l'air intérieur par microscopie électronique à balayage équipée d'un analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (MEBA)	ISO 14966	<i>Cet essai n'entre pas dans le cadre de la réglementation française</i>

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

# LIEU DE TRAVAIL / AIR / Essais physiques				
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>				
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE		PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	POLLUANT		
Air des lieux de travail	Aérosols	Fibres céramiques réfractaires <i>(Selon l'arrêté du 30 mai 2018 relatif aux conditions de mesurage à des fins de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres céramiques réfractaires)</i>	Comptage sur membrane filtrante par microscopie optique en contraste de phase (MOCP)	NF X 43-269 (2017)

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / BATIMENT ET MATERIAUX / Analyses physico-chimiques			
<i>Essais de détermination du plomb dans les bâtiments (HP ENV)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Poussières au sol	Teneur totale en plomb « acido-soluble »	Solubilisation à l'acide chlorhydrique Spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme (SAA)	NF X 46-032 FD T 90-112

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

1 – Portée générale

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques		
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i> Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux bruts <i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>		
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
Matériaux bruts : <ul style="list-style-type: none"> • sable et matériaux meubles • roches (dont ballasts et granulats) 	Pré-traitement de l'échantillon Traitement de l'échantillon	Pré-Traitement Préparation par sous-échantillonnage Préparations Traitement par calcination Traitement par attaque acide Traitement par attaque chimique Traitement par broyage mécanique

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques		
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i> Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux bruts <i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>		
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
Matériaux bruts : <ul style="list-style-type: none"> • sable et matériaux meubles • roches (dont ballasts et granulats) 	Fibres classées « amiante »	Analyses Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)

Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques		
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante (HP ENV)</i> Identification et quantification d'amiante		
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
Matériaux bruts : <ul style="list-style-type: none"> • sable et matériaux meubles 	Détermination de la concentration en fibres d'amiante (quantification)	Analyses Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)

Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale

2 – Portée détaillée **

** La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i>			
Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux bruts			
<i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux bruts : <ul style="list-style-type: none"> • sable et matériaux meubles • roches (dont ballasts et granulats) 	Fibres classées « amiante »	Préparation sans ou avec traitement par calcination et/ou par attaque chimique et/ou mécanique Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	Méthode interne de préparation : T-PM-WO-28094 HSG 248 - Annexe 2 NF X43-050 (parties utiles de la norme) IMA : Principes pétrographiques et de classification minéralogique ⁽²⁾

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques			
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante (HP ENV)</i>			
Identification et quantification d'amiante			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux bruts : <ul style="list-style-type: none"> • sable et matériaux meubles 	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation par sous-échantillonnage sans ou avec traitement par calcination et / ou par attaque chimique et / ou par attaque mécanique Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) Traitement par calcination et / ou par attaque acide et / ou par broyage mécanique Détection, identification et quantification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	Méthode interne de pré-traitement : T-PM-WO-28094 HSG 248 (Annexe 2) NF ISO 22262-1 (parties pertinentes de la norme) Méthode interne de préparation : T-PM-WO-22951 Identification selon NF X43-050 (parties utiles) et NF ISO 22262-1 (parties pertinentes de la norme) Quantification selon méthode Chatfield

1 – Portée générale

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques		
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i>		
Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés		
<i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>		
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers)	Pré-traitement de l'échantillon Traitement de l'échantillon	Pré-Traitement Préparation par sous-échantillonnage Préparations Traitement par calcination Traitement par attaque acide Traitement par attaque chimique Traitement par broyage mécanique

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques		
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i>		
Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés		
<i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>		
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers)	Fibres classées « amiante »	Analyses Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)

Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale

2 – Portée détaillée **

** La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques			
<i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i>			
Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés			
<i>Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers)	Fibres classées « amiante »	Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé	Méthode interne de préparation : T-PE-WO-63803 *
		<u>Analyse des matériaux bruts</u>	
		Préparation avec traitement par calcination et par attaque chimique et mécanique	Méthode interne de préparation : T-PM-WO84179 *
		Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	HSG 248 - Annexe 2
		ET	ET
		Préparation avec traitement par calcination et par attaque chimique et mécanique	Méthode interne de préparation : T-PM-WO22725 *
		Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X43-050 (parties utiles de la norme) IMA : Principes pétrographiques et de classification minéralogique Liste des publications annexées ²
		Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé	Méthode interne de préparation : T-PE-WO-63803 *
		<u>Analyse des matériaux pouvant contenir de l'amiante ajouté délibérément</u>	
		Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique	Méthode interne de préparation : T-PM-WO84179 *
		Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	HSG 248 - Annexe 2
		ET	ET
		Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique	Méthode interne de préparation : T-PM-WO22725 *
		Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X43-050 (parties utiles de la norme)

2 Liste des publications auxquelles le laboratoire peut faire référence dans son rapport d'essai :

- (1) K.E. Harris et al., Discovering the true morphology of amphibole minerals : Complementary TEM and FESEM Characterization of Particles in Mixed Mineral Dust, Modern Research and Educational Topics in Microscopy, 2007
- (2) **Ann Wylie ' report to US Senate :**
https://www.epw.senate.gov/public/_cache/files/5/b/5bb483e0-b350-4f7b-a938-e9170f05d8a8/01AFD79733D77F24A71FEF9DAFCCB056.6122007wylie testimony.pdf or Full committee Hearing Entitled « An examination of the Health Effects of Asbestos and Methods of Mitigating Such Impacts », 2007
- (3) Campbell et al, Selected Silicate Minerals and Their Asbestiform Varieties – Mineralogical Definitions and Identification – Characterization, Bureau of Mines, Information Circular 8751, 1977
- (4) ANSES. « **Evaluation des risques relatifs au talc seul et au talc contaminé par des fibres asbestiformes et non asbestiformes** » Maisons-Alfort : Edition scientifique, 2012 (2009-SA-0332)
- (5) Bernard Leake et al, **Nomenclature of amphiboles : report of the subcommittee on amphiboles of the international mineralogical association, commission on new minerals and mineral names**, The Canadian Mineralogist, Vol. 35, pp.219-246, 1997
- (6) Bernard Leake et al, **Nomenclature of amphiboles : Additions and revisions to the International Mineralogical Association's amphibole nomenclature**, American Mineralogist, Volume 89, pages 883-887, 2004
- (7) Frank C. Hawthorne et al, **Nomenclature of the amphibole supergroupe (IMA report)**. American Mineralogist, Volume 97, pages 2031-2048, 2012
- (8) Locock AJ, **An excel spreadsheet to classify chemical analyses of amphiboles following the IMA 2012 recommendations**, Computers and Geosciences, vol. 62 : p. 1-11, 2014
- (9) ANSES. **Effets sanitaires et identification des fragments de clivage d'amphiboles issus des matériaux de carrière**, Maisons-Alfort : Edition scientifique, 2015 (2014-SA-0196)
- (10) ANSES. **Particules minérales allongées, Identification des sources d'émission et proposition de protocoles de caractérisation et de mesures**, Maisons-Alfort : Edition scientifique, 2017 (2016-SA-0034)

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement : <ul style="list-style-type: none"> - Plâtres - Cellulose - Ciment / Carbonates - Polymères - Hydrocarbonés 	Fibres classées « amiante »	Préparation sans traitement	Méthode interne de préparation : T-MOLP-WO24083 *
		Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)	HSG 248 - Annexe 2
		ET	ET
		Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique	Méthode interne de préparation T-PM-WO22725 *
		Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X43-050 (parties utiles de la norme)

* *Portée FIXE* : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **21/12/2020** Date de fin de validité : **30/09/2021**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Stéphanie RISS

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1751 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr